

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU LUNDI 10 JUILLET 2023

**PRESENTS** : SAVOIE H - ZARAGOZA N - ALQUIE D -RIVIERE E – SOULERE A- SOUBIROUS JB - LESBARRERES F- MINCHELLA D - PRISSE S- BRUGUERA M

**ABSENTS** : KUSTRE C – VERGEZ O – CAUSSIEU P- COURTADE F (procuration à SAVOIE H) - GOMER S (procuration à SOUBIROUS JB)

**Secrétaire de séance** : SOULERE A.

### **1. Approbation du compte rendu de la séance précédente**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, valide le compte rendu du Conseil Municipal du Vendredi 09 Juin 2023.

**VOTE** : CONTRE – 1 ABSTENTION (MINCHELLA D) – 11 POUR

### **2. CSVB : transfert financier abattoir**

Il est proposé à l'assemblée d'approuver les conditions de transfert des résultats du budget annexe « abattoir » vers les communes membres de la Commission Syndicale de la Vallée du Barège (Betpouey, Barèges, Chèze, Esquière-Sère, Esterre, Gavarnie-Gèdre, Grust, Luz St Sauveur, Saligos-Vizos, Sassis, Sazos, Sers, Viella, Viey, Viscos), telles que décrites ci-après :

L'ensemble des comptes du budget Abattoir de la CCPVG est transféré aux communes de la Commission Syndicale de la Vallée du Barège, et se compose de :

- Résultats comptables :

Excédent de fonctionnement : 55 120.76€

Excédent d'investissement : 40 932.97€

Solde de trésorerie : 96 053.92€

Il est proposé à l'assemblée d'approuver la clé de répartition suivante :

Commune	Répartition
BETPOUEY	100.00%
BAREGES	0.00%
CHEZE	0.00%
ESQUIEZE SERE	0.00%
ESTERRE	0.00%
GAVARNIE GEDRE	0.00%
GRUST	0.00%
LUZ ST SAUVEUR	0.00%
SALIGOS-VIZOS	0.00%
SASSIS	0.00%
SAZOS	0.00%
SERS	0.00%
VIELLA	0.00%
VIEY	0.00%
VISCOS	0.00%

**VOTE : CONTRE – ABSTENTION – 12 POUR**

### **3. DM Budget Annexe Station de Ski**

Madame le Maire informe l'Assemblée qu'il est nécessaire d'effectuer des décisions modificatives dans le budget annexe Station de ski, à savoir :

#### **Section de fonctionnement**

**Recettes : 25.000,00 €**

Cpte 707 Vente forfaits ..... 24.000,00 €

Cpte 752 revenus immeubles ..... 1.000,00 €

**Dépenses : 25.000,00 €**

Cpte 6218 Autres personnels extérieurs ..... 15.000,00 €

Cpte 6411 Salaires appointements ..... 7.000,00 €

Cpte 6458 Organismes sociaux ..... 3.000,00 €

**VOTE : 1 CONTRE (MINCHELLA D) – ABSTENTION – 11 POUR**

### **4. Hôtel des Pyrénées**

Madame le Maire indique qu'il est nécessaire de délibérer pour valider l'offre d'emprunt du Fond Tourisme Occitanie pour l'achat de l'Hôtel des Pyrénées.

L'offre est la suivante :

Montant du prêt : 220 000 €

Durée du prêt : 20 ans

Taux fixe : 4.70 %

Madame le Maire rappelle que les 99 000 € demandés au titre de la DETR pour ce projet ont été transformés en FNADT. La commune de Gavarnie-Gèdre n'a donc pas bénéficié de DETR sur 2023. Madame le Maire a notifié ce manquement à M.le Sous-Préfet, qui a indiqué que cela serait discuté lors de sa prochaine visite sur la commune au mois de Septembre.

**VOTE : 6 CONTRE (MINCHELLA D- PRISSÉ S- SOULERE A- SOUBIROUS JB- GOMER S- LESBARRERES F)– ABSTENTION – 6 POUR**

L'article du L.2121-20 du CGCT précise que lorsqu'il y a partage égal des voix, la voix du maire est prépondérante.

**Madame le Maire ayant voté POUR, la proposition est adoptée.**

### **5. Consultation Maître d'œuvre bâtiments communaux Gavarnie**

Madame le Maire informe que suite au projet de la Maison du Parc National à Gavarnie, il est nécessaire de déplacer les garages communaux.

Compte tenu du montant estimé de la maîtrise d'œuvre (> seuil 40 000 €) il convient de procéder à un marché à procédure adaptée pour choisir un architecte. A ce jour, le Parc national n'a pas donné de plafond pour le montant des travaux. Le chiffrage est attendu.

Madame le Maire demande l'autorisation à l'Assemblée de lancer la procédure.

**VOTE : CONTRE – ABSTENTION – 12 POUR**

## **6. Divers**

- Le Conseil Départemental va verser une subvention de 100 000€ pour les travaux de la piscine au titre d'un appel à projets touristiques.
- Passerelle du cirque : en attente de sa remise en place mais les entreprises mandatées (FFT et ATS) ne veulent pas intervenir. Cela est par ailleurs très complexe du fait de la situation des travaux à effectuer : site PN, Natura 2000, site classé, loi sur l'eau...
- Madame le Maire informe que l'hélicoptère de la protection civile : ne vient plus à Gavarnie. La décision est prise par le Préfet. On perd donc un médecin et 2 CRS qui descendent sur Tarbes chaque matin. Mme le Maire va faire un courrier pour essayer de faire évoluer la situation.
- Enseignes et pré-enseignes : le diagnostic de la CCPVG a été effectué la semaine dernière.
- Millaris : nouvelle exposition sur Guides de montagne de Gavarnie va être mise en place en partenariat avec MCA qui prend en charge le coût (250€). Une première conférence donnée par Céline Bonnal a lieu le 18/7 à 18h30 (sur les guides de Gèdre) et une deuxième le 7/8 à 18h30 sur les guides de Gavarnie.
- AFP Campbieilh : un dossier de demande de subvention va être déposé pour réaliser des travaux de déviation du sentier.
- Flamme olympique : passage à Gavarnie le dimanche 19 mai. Un comité de pilotage doit être mis en place sur la commune.
- Parkings Gavarnie : il a été décidé d'installer un parasol au niveau de la barrière afin que les agents ne soient pas exposés trop longtemps au soleil sans protection et que leur sécurité soit assurée.
- Une benne à déchets verts va être mise en place au Relais d'Espagne. Une convention sera passée avec la CCPVG. Une permanence sera tenue par les employés communaux. La population sera informée ultérieurement de la mise en place de ce service.

**SEANCE LEVEE A 20H46**